

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie s'est réuni le 06 décembre 2024, sous la présidence de M. Sébastien LECLERC, 3^{ème} vice-président,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 30 Juin 2022, autorisant la prise en charge et l'acquisition des parcelles comprises dans le périmètre de l'opération OPE2022033 – 76 – BOLBEC « VAL RICARD »,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 25 Novembre 2022, autorisant une extension de périmètre de l'opération OPE2022033 – 76 – BOLBEC « VAL RICARD » et une nouvelle enveloppe foncière de 1 362 428 € HT,
- Vu la Convention de Réserve Foncière n°20240065 du 10 janvier 2024 signée entre la Commune de BOLBEC et l'EPF de Normandie,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'autoriser le Directeur Général à signer une convention d'interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération OPE2022033 – 76 – BOLBEC « VAL RICARD » (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 1 362 428 € HT.

Le 3^{ème} Vice-Président du Conseil
d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECLERC




Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL



06 DEC. 2024

Délibération approuvée
A Rouen, le
Pour le Préfet
et par délégation
Le Préfet,
Le Secrétaire Général
Pour les Affaires Régionales

Philippe LERAÏTRE



Action foncière

76 – BOLBEC « VAL RICARD »

CA Caux Seine Agglo
Bolbec



Surface : 1,707 ha environ
Emprise bâtie : 4 486 m² environ



Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2024

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 18/11/2024

 Emprise concernée par l'opération

Plan annexé à la
convention signée le :

0 20 40 80
Mètres

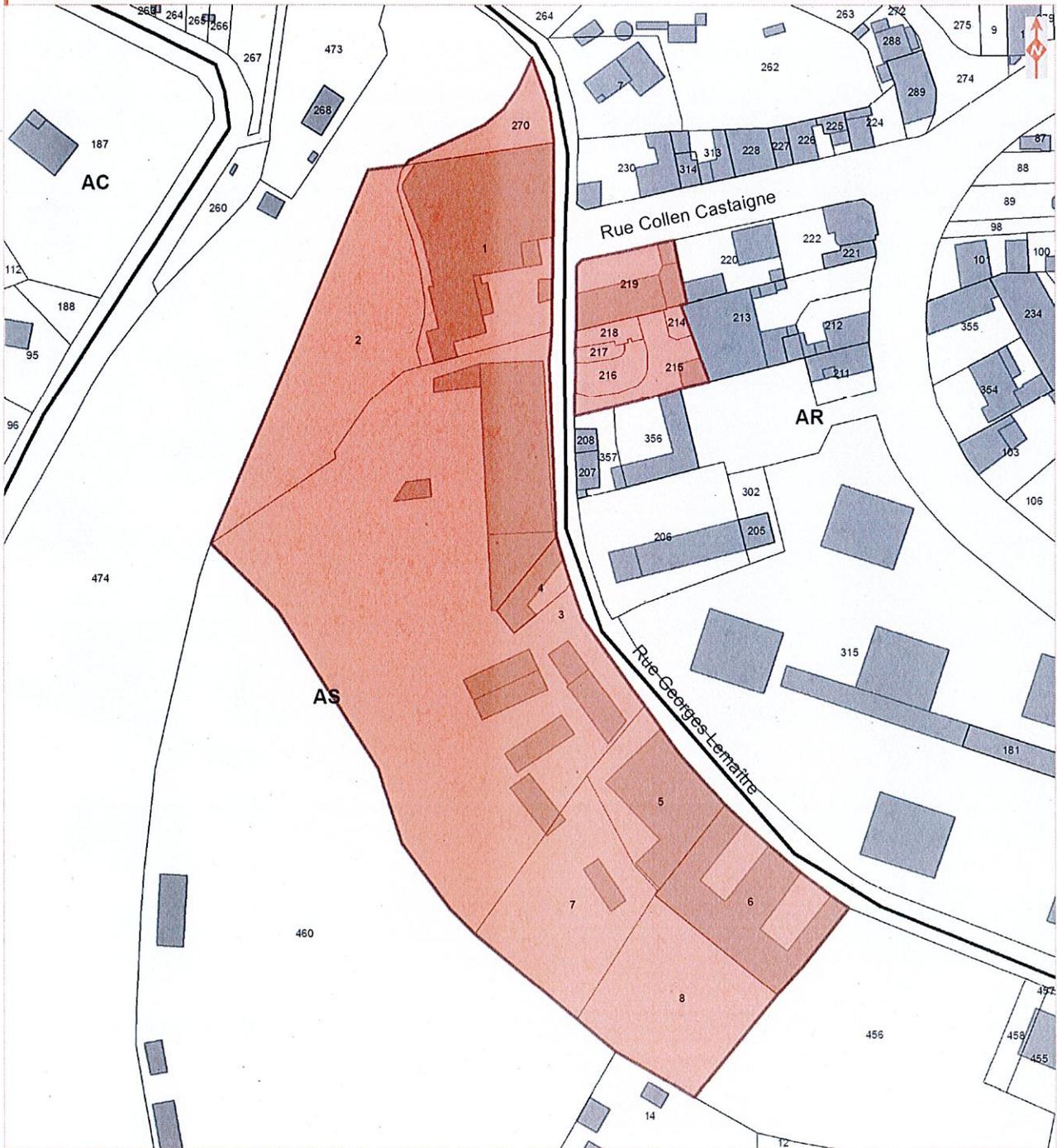


Action foncière

76 – BOLBEC « VAL RICARD »

CA Caux Seine Agglo
Bolbec

Code Opération : OPE2022033
Surface : 1,707 ha environ
Emprise bâtie : 4 486 m² environ
Section : AS et AR



Sources : Origine cadastre 2024 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 18/11/2024

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelles
- Sections cadastrales
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

